



15/02/2014

Date: 29.01.2014

Time: 14.00

Communication# 05

Document: 05

From: The Organising Committee
To: All Competitors
Cc: The Stewards of the Meeting
The Clerk of the Course
The Secretary of the Meeting

Classic		Legend	X	Legend & Classic	
---------	--	--------	---	------------------	--

LEGEND BOUCLES DE SPA – CHRONOMETRAGE

CAUTIONEMENT TRANSPONDEURS MYLAPS/ RESTITUTION

Une caution de 370€ ttc au moyen du formulaire joint (et téléchargeable sur le site internet officiel) est exigée.

Elle est exclusivement possible via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications administratives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Le concurrent devra restituer **le support et le transpondeur** à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- récupération lors du dernier déchargement de la puce au point de contrôle
- soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence du meeting de 09.30 à 22.00
- soit à la fin de l'épreuve, de 23.45 à 02.00 au Parc d'arrivée
- soit, et dernier délai, lors de la remise des prix le dimanche de 11.00 À 11.45

Le **support** non rendu sera facturé au prix de **10€ ttc**.

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent la somme de 370 € correspondant au coût du matériel confié au concurrent si cette dernière n'est pas restituée pour, au plus tard, lors de la remise des prix le dimanche 16/02/2014 à 11h45.